FICHE D'EXPÉRIENCE COLLECTIVE EN AMAP

ACCESSIBLITÉ ALIMENTAIRE – COOPÉRATION

Projet P.A.N.I.E.R.S. : Pour un Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire

Agir collectivement contre la précarité alimentaire dans les Hauts-de-France

INTRO

Dès 2018, le Réseau des AMAP Hauts-de-France, Bio en Hauts-de-France et les Anges Gardins coopèrent autour du projet P.A.N.I.E.R.S. – une démarche ambitieuse visant le renforcement et le déploiement de paniers accessibles dans les Hauts-de-France. **Lutter ensemble contre la précarité alimentaire, tel est leur objectif.** Après plus d'un an de travail de montage, le projet se déploie en 2019.

Le projet P.A.N.I.E.R.S., qu'est ce que c'est ?

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La déclinaison du sigle P.A.N.I.E.R.S résume bien leurs ambitions: **Pour un Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire.**

Ce sont 3 associations régionales *engagées dans l'agriculture biologique pour tous* qui se sont réunies pour mutualiser leurs expériences et leurs forces, mobiliser un grand nombre d'acteurs dans différents coins des Hauts-de-France, et **structurer, renforcer, déployer et financer des paniers solidaires pour des personnes en précarité alimentaire.**

Le tout en **créant des alliances** entre des acteurs sociaux, leurs membres et équipes locales dans les territoires et des acteurs publics (collectivités locales, institutions).
La création d'un **fonds de dotation** permet de co-financer ces dispositifs en collectant des dons et contribue à pérenniser le projet dans la durée.

Porteurs d'expérience

TÉMOIGNAGES : Céline Régulski, animatrice au Réseau des AMAP Hauts-de-France et Mathilde Roger Mexme, chargée de projets alimentation au Réseau Bio en Hauts-de-France
AUTEUR : Magali Jacques, animatrice au MIRAMAP
DATE : Octobre 2019

Extrait du flyer grand public du projet PANIERS

- **La démarche proposée est assez simple :**

Là où il y a déjà des systèmes de paniers accessibles, les renforcer. Là où il n'y a pas de systèmes de paniers solidaires, les susciter.

- **Concrètement :**

+ Que ce soit dans une AMAP, dans un point relai des paniers de Biocabas ou des Anges Gardins, **il s'agit de permettre à une personne ou famille en précarité alimentaire d'avoir accès à ces paniers.**
+ **La personne concernée paiera une partie du prix du panier, le reste étant financé par une collectivité locale ou institution publique et par le fonds de dotation.**

- **Le cœur du travail consiste à mobiliser et mettre en synergie :**

+ Des **acteurs sociaux locaux** nommés 'structures relais' (CCAS, épiceries sociales et solidaires, structures de réinsertion, associations) pour qu'ils identifient et accompagnent ces personnes et familles dans la démarche.
+ Des **acteurs publics** pour qu'ils prennent part au financement du projet.
+ Le **grand public et des acteurs privés** pour qu'ils fassent des donations au **fonds de dotation** – entité juridique de mécénat créée par les trois partenaires.

3 réseaux partenaires :

• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

Bio en Hauts-de-France : l'association des agriculteurs biologiques des Hauts-de-France, ouverte à tous les acteurs de la filière.

Réseau des AMAP des Hauts-de-France : association rassemblant les AMAP et les fermes en AMAP sur le territoire Hauts-de-France.

LES ANGES GARDINS

Les Anges Gardins : l'association pour l'insertion, l'éducation permanente, le développement de nouvelles pratiques sociales et d'activités liées à l'alimentation.

LES OBJECTIFS

- **4 grands objectifs sont affirmés dans les supports de présentation du projet:**

Contribuer à la réduction des inégalités sociales, alimentaires et sanitaires
Permettre la relocalisation de la production et de l'alimentation
Favoriser la construction et la consolidation de filières bio équitables
Offrir à tous les habitants du territoire une alimentation saine et de qualité

POINTS FORTS

- **Concilier défis environnementaux, sociaux et agricoles**

+ Mathilde précise : ***Les enjeux sociaux et environnementaux doivent être travaillés ensemble. On ne peut pas les traiter l'un sans l'autre !***
+ **La critique de la gratuité :** Le don de paniers a ses limites d'un point de vue éthique car la gratuité ne contribue pas à l'engagement des personnes qui en bénéficient.
+ Par ailleurs, **assurer des revenus décents aux producteurs** est une préoccupation des réseaux porteurs de ce projet. **L'enjeu est alors de penser et agir sur toutes les dimensions des questions alimentaires en intégrant les problématiques du monde agricole**.

- **Créer des projets collectifs avec un financement pérenne dans la durée**

Céline : *Nous avons créé un fonds de dotation pour avoir un argument fort auprès des collectivités. Nous leur démontrons que dans ce projet là, elles ne sont pas les seuls soutiens financiers. Nous espérons ainsi les inciter à envisager leur soutien sur une longue durée.*

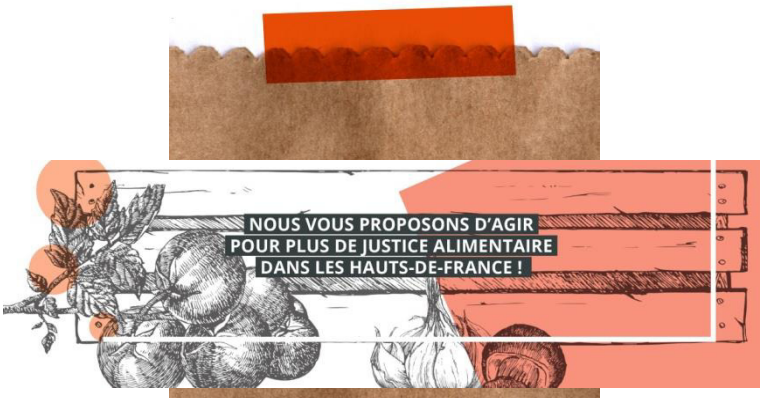

Extrait du flyer grand public du projet PANIERS

Le but est de renforcer chaque système qui existe déjà pour qu'ils coexistent et soient mieux complémentaires. Mathilde

Dans notre projet P.A.N.I.E.R.S, il y a le I pour Inclusion. Le but est de développer un accompagnement dans la durée. Céline

LES ÉTAPES-CLÉS

L'ÉMERGENCE DU PROJET

- **Un projet démarré dès 2016 s'inscrivant dans une expérience d'action plus ancienne**

+ Comme le souligne Mathilde : *En 2016, nous avons commencé des discussions informelles sur le sujet entre nos réseaux. […] Au réseau Bio, on travaille sur ces questions-là depuis 2006 et notamment avec la coopérative Norabio qui propose des biocabas. En 2006, on avait lancé les paniers solidaires. Au niveau du réseau Bios, on avait de l'expérience en termes d'animation et de formation.*
+ Céline explique que d*epuis plusieurs d'années, il y a des initiatives de paniers accessibles sous différentes formes dans les AMAP : des contrats avec paiement en fonction des moyens, des paniers financés via des subventions, etc.*

- **Des constats de problématiques communes dans les différents systèmes expérimentés de paniers accessibles :**

  S'il y a de nombreuses initiatives, nombre d'entre elles s'arrêtaient au bout d'un certain temps.

Explications données :

+ La première raison concerne les capacités à co-financer dans la durée ces paniers : *par exemple fin d'une subvention ou des capacités limitées d'un groupe à contribuer financièrement à la prise en charge du cout d'un panier solidaire.*
+ Des manques de compétences coordonnées pour accompagner sereinement les personnes concernées par ces dispositifs : Céline explique : *on est des amapiens et paysans en AMAP mais on n'est pas des professionnels de l'accompagnement social et de la pédagogie autour des pratiques alimentaires.*

- **Des initiatives différentes dans les territoires, des convergences idéologiques**

  Céline : *on n'était pas les seuls à se poser ces questions là : il y a les Bio en Hauts-de-France et Les Anges Gardins. Bien que les uns des autres agissent différemment, on a le même objectif que de permettre une accessibilité à une alimentation de qualité pour toutes et tous. A 3 associations, nous* ***mutualisons nos forces et connaissances*** *pour avoir une ingénierie d'accompagnement de paniers accessibles dans les territoires".*

Lauréat 2018 du PNA en justice sociale

Le MONTAGE DU PROJET : entre 2017, 2018 et début 2019

- **Le dépôt du projet dans le cadre du Programme National de l'Alimentation en 2017** et obtention d'un financement sur 2 ans.
- **Le montage en 2018 – début 2019**

+ La **gouvernance du projet** : chacune des 3 organisations a mandaté 1 administrateur et 1 salarié pour créer le comité de pilotage – cheville ouvrière qui coordonne le projet en se réunissant environ une fois par mois.
+ La **création d'une charte commune 'régionale' du Dispositif P.A.N.I.E.RS** qui précise les objectifs et principes d'action et clarifie *le rôle de chacune des parties-prenantes de ce projet : les 3 organisations fondatrices, les partenaires, les personnes bénéficiaires de paniers .* À RETENIR Cette charte est duplicable dans les territoires d'action.
+ La **mobilisation des différents acteurs** dans les différents territoires par des réunions 'en face à face' ou multi-acteurs.
+ La **création du fonds de dotation**

AUJOURD'HUI : Test du déploiement du projet dans différents territoires des Hauts-de-France

À RETENIR

QU'EST CE QU'UN FONDS DE DOTATION ?

Le fonds de dotation est un organisme de mécénat destiné à réaliser, ou à aider un autre organisme à but non lucratif à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général. (Plus d'infos sur www.service-public.fr)

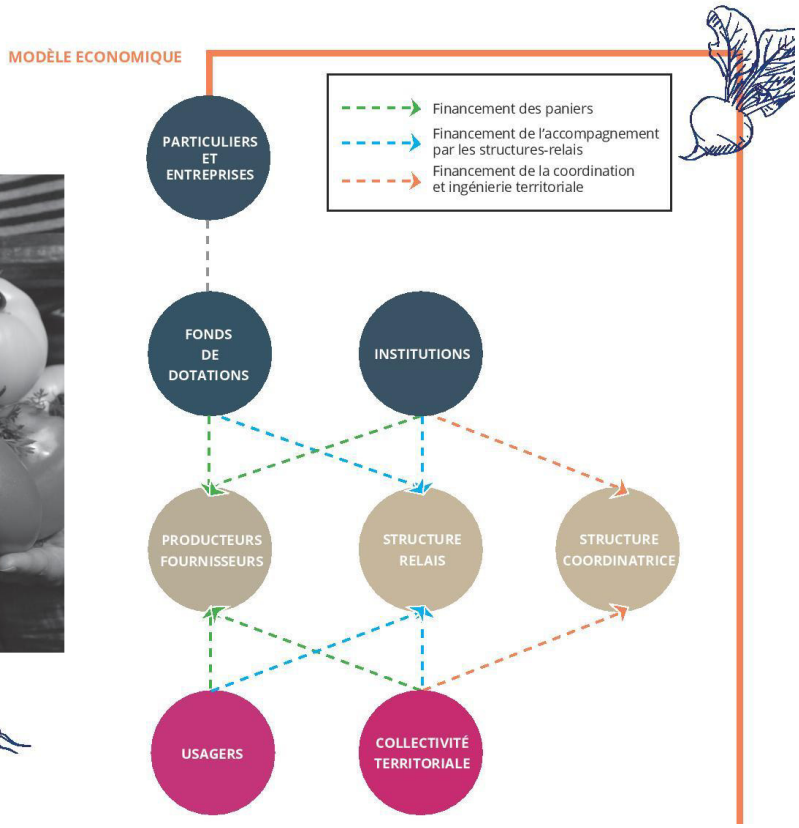

Extrait du flyer à destination des collectivités
Schéma explicatif du modèle économique du projet P.A.N.I.E.R.S

DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

AVEC DU RECUL

Les 2 animatrices expliquent les principales difficultés que l'équipe a rencontrées :

- **En 2018, le temps de travail a été largement sous-estimé.**
  La 1ère année demandait énormément de temps de recherche, de discussion, de temps en réunion. C'était la première fois qu'on faisait ça. Nous avons explosé notre compte de temps de travail. Sur 2019, nous avons anticipé qu'il faudrait beaucoup plus de temps de travail et donc on a cherché des financements supplémentaires ou mobiliser plus d'autofinancement de chacun.
- **La communication pour lever des fonds : un exercice qui demande des compétences.**
  On a créé le fonds de dotation mais on n'est pas des pro de la communication et pour lever des fonds, on a besoin d'une machine de communication. On a besoin de plus de compétences. On se pose la question d'être accompagné sur ce volet-là.
- **Créer un fonds de dotation, un outil qui nécessite de l'expertise**
  On n'a pas eu d'exemple de projet comme le notre sur lequel s'appuyer notamment sur le volet juridique 'c'est costaud'. Ils se sont inspirés du fonds de dotation créé au niveau national par le Réseau Cocagne ; le Réseau Boussole les a beaucoup aidés ayant eux-mêmes cette expérience. Par ailleurs, ils ont travaillé avec un juriste.
- **Des partenaires dans les territoires aux moyens limités**
  Si les structures sociales, comme les centres sociaux, nous ont toujours réservé un bon accueil, ils ont des problèmes de financements et donc ont peu de moyen à mobiliser pour contribuer à ce projet… L'organisation d'ateliers cuisine semble plus facilement financée.
  En général, la première chose qu'apprend (ou ré-apprend) tout 'primo-amapien' c'est cuisiner. Donc il faut s'appuyer sur cela.

POINTS FORTS

- **'FAIRE AVEC' les premiers concernés : La mobilisation de structures sociales locales et la recherche de la participation des personnes concernées**

À RETENIR

\+ Céline : *Ces systèmes de paniers marchent le mieux lorsqu'il y a une structure relai qui accompagne les personnes concernées. Nous souhaitons qu'elles deviennent à part entière des amapiens comme les autres, qu'elles participent à l'AMAP. Devenir amapien est un processus. Il y a besoin d'accompagnement pour recevoir et savoir quoi faire de ce panier. Ces structures-relais (CCAS ou l'épicerie sociale du CCAS, les centres sociaux, à certains endroits le Secours Populaire ou d'autres) arrivent le mieux à identifier les familles qui pourraient potentiellement s'impliquer.*

\+ *Les personnes qui bénéficient d'un panier solidaire participent financièrement à leur panier. Il n'y a pas de gratuité, ce qui est facteur d'engagement.*

\+ Celles-ci **sont invitées à la création des chartes locales** et l'objectif est de **les associer au maximum aux prises de décision** dans les projets locaux. Des places pour eux/elles ont aussi été prévues dans la gouvernance du fonds de dotation.

POINTS FORTS

- **FINANCER DANS LA DURÉE : La création d'un fonds de dotation**
- **MOBILISER / SE FÉDÉRER DANS LES TERRITOIRES : L'animation territoriale**
  Nos 3 réseaux sont déjà très présents et pas toujours suffisamment coordonnées. La lutte contre la précarité alimentaire est un enjeu commun et nous partageons une éthique commune. L'enjeu est donc de faire discuter ces partenaires-là ensemble comme une médiation. Ça amène de l'échange qui ne se faisait pas forcément, explique Mathilde.

À RETENIR

- **PROPOSER DES ALTERNATIVES : Faire bouger les lignes de tous les acteurs d'un territoire**
  En filigrane de nos interviews, nous pouvons pointer ici aussi d'autres aspects saillants :

  \+ La lutte coordonnée contre la précarité alimentaire est un sujet qui demande à être travaillé plus en profondeur dans nos propres réseaux associatifs.

  \+ Par ailleurs, on peut pointer des manques de coordination entre acteurs du territoire pour la construction d'alternatives à l'aide alimentaire – qui elle fait l'objet de politiques publiques incitatives coordonnant les acteurs d'un territoire. **Ce projet peut être considéré comme une interpellation des pouvoirs publics pour qu'ils contribuent autrement autant à la lutte contre la précarité alimentaire, que le soutien à l'agriculture biologique et paysanne locale.**

PERSPECTIVES

- Le projet est dans sa phase de déploiement, difficile de parler de résultats aujourd'hui.

>> Rendez-vous dans quelques mois pour connaitre leurs avancées !

- *Si les premières campagnes roulent, nous pourrons crier victoire. Rendez-vous dans 6 mois !*
  Le recueil de dons via le fonds de dotation est une étape centrale et vitale pour la réussite de ce projet.

>> L'équipe lance donc un appel à soutien :
https://www.helloasso.com/associations/fonds-de-dotation-paniers/formulaires/1

- L'équipe projet est ouverte pour partager largement leur expérience et permettre à d'autres d'éviter certains écueils qu'ils ont rencontrés!

POUR ALLER + LOIN

Les sites internet des organisateurs :

Site du Réseau AMAP HdF

Site des Anges Gardins

Site des Bio HdF

Ressources sur demande :

Flyer de présentation à destination des élus

Flyer de présentation à destination du grand public

La charte régionale P.A.N.I.E.R.S

Les statuts du fonds de dotation

Cette action bénéficie du soutien du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation au travers du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural» (CASDAR). Sa responsabilité ne saurait toutefois être engagée.